



Jeudi 3 octobre 2013

Le Gouvernement confie une mission de concertation sur le repos dominical dans les commerces à M. BAILLY Président d'honneur de La Poste

Ce lundi 30 septembre Monsieur Jean-Paul BAILLY président d'honneur de La Poste et membre du Conseil économique, social et environnemental s'est vu confier par le Premier ministre et les ministres concernés par la question des exceptions au repos dominical dans les commerces d'une mission de concertation sur le repos dominical.

En effet, la législation et la réglementation applicables comportent des dérogations pour permettre certaines activités le dimanche. Ce dispositif reste malgré tout un maquis de dérogations répondant à des besoins différents (temporaires ou permanent, généraux ou territoriaux). « Le sujet n'est pas le travail le dimanche » mais « comment on met fin aux incohérences des dispositifs législatifs et réglementaires dues à une mauvaise loi de 2009 » rappelle le ministre du Travail Michel SAPIN.

L'ouverture dominicale soulève donc des questions à la croisée d'enjeux économiques, sociaux et sociétaux : aspirations des consommateurs, respect des droits des salariés notamment du droit de repos, adaptations aux nouveaux modes de vie sur les territoires dans leur diversité, attractivité des territoires.

L'enjeu de cette mission de concertation est d'examiner les faiblesses du dispositif actuel (rendues confuses par la majorité précédente), d'éclairer les enjeux de l'ouverture de certains commerces et faire des propositions au gouvernement. Son rapport est attendu pour la fin novembre 2013.

Je serais très attentif aux conclusions et aux propositions. Il appartiendra ensuite au gouvernement de décider.